

DECRET N° 2010-231 DU 11 JUIN 2010

Portant fin de détachement de Madame
Bernadette HOUNDEKANDJI- CODJOVI
à l'ONUCI.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n°90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la loi n°2001-35 du 21 février 2003 portant statut de la magistrature ;
- Vu** la proclamation le 29 mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 mars 2006 ;
- Vu** le décret n° 2009 - 260 du 12 juin 2009 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2007- 491 du 02 novembre 2007 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de la Justice, de la Législation et des Droits de l'Homme ;
- Vu** le décret n° 2010-230 du 11 juin 2010 portant détachement de Madame Bernadette HOUNDEKANDJI-CODJOVI à titre de régularisation ;
- Sur** rapport du Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, de la Législation et des Droits de l'Homme, Porte-parole du Gouvernement, après avis conforme du Conseil Supérieur de la Magistrature en sa session du 21 janvier 2010 ;
- Le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 26 mai 2010.

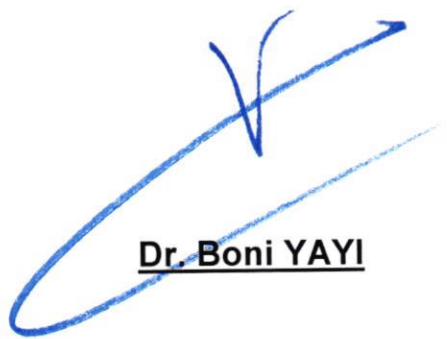
DECRETE :

Article 1^{er} : Conformément aux dispositions de l'article 77 de la loi n° 2001-35 du 21 février 2003 portant statut de la magistrature, il est mis fin au détachement de Madame Bernadette HOUNDEKANDJI-CODJOVI, Magistrat, précédemment en fonction à la Cellule des Nations-Unies de Certification des élections dans le cadre de l'ONUCI en Côte d'Ivoire.

Article 2 : Le présent décret, qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, notamment celles du décret n° 2010-230 du 09 juin 2010 portant détachement à titre de régularisation de Madame Bernadette HOUNDEKANDJI-CODJOVI prend effet pour compter du 30 juin 2009 et sera publié au journal officiel.

Fait à Cotonou, le 11 juin 2010

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Dr. Boni YAYI

Le Ministre d'Etat Chargé de la Prospective, du Développement,
de l'Evaluation des Politiques Publiques et de la Coordination
de l'Action Gouvernementale,



Pascal Irénée KOUPAKI

Le Ministre de l'Economie
et des Finances,



Idriss L. DAOUDA

Le Garde des Sceaux, Ministre
de la Justice, de la Législation
et des Droits de l'Homme,
Porte-parole du Gouvernement,



Victor Prudent TOPANOU

AMPLIATIONS : PR6 AN4 CS2 CC2 CES2 HAAC 2 HCJ 2 MJLDH-PPG 4 MEF 4 AUTRES MINISTERES 20 SGG 4 DGGM-
DCF-DGTCP-DGIG-DGDDI 5 BN-DAN-DLCS 3 GCONB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA 3 UAC-ENAM-FADESP 3 UNIPAR-
FDSP2 JO1.